



Question sur la filiation

Par **willy_old**, le **05/09/2007** à **15:38**

bonjour , je me suis ré-eintégrer a la nationaliter francaise est j'ai 2 enfants qui sont nees a l'etranger qui aujourd'hui vive en france depuis leurs jeunees ages ils ont grandis est se sont maries ont des enfants
ma questions est de savoir si je suis francaise esque eux aussi le devient automatiquement ?
si oui quel sont les demarches administrative ?

merci , d'avance